



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du Comité Syndical N°01-03/2024

Nombre de membres : 10
Présents : 09
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Séance du Comité Syndical
Le 27 mars 2024
à Montbonnot-Saint-Martin

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni publiquement en session ordinaire dans la salle du conseil de la Mairie de MONTBONNOT, sous la Présidence de M. Gilles FARRUGIA, Président,

Date de la convocation : 21/03/2024

Titulaires Présents : M. FARRUGIA,
Mmes BESSON, FLAMAND,
MM.BONNET, FEROTIN,
MM. DEGRANGE, DURET, OLLEON

Suppléant Présent : Mme MARTIN-BLOCH
Pouvoir : M.BENOIT à Mme FLAMAND

La séance est ouverte, M. Dominique BONNET est nommé Secrétaire de séance :

OBJET : DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024.

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5211-36,

Considérant que dans les établissements publics de coopération intercommunale qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu à l'assemblée sur les orientations générales du budget.

Moment important dans l'élaboration du budget du syndicat, le rapport d'orientation budgétaire doit permettre au comité syndical, conformément à l'article L.2312-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), de débattre sur les grandes orientations et hypothèses qui sous-tendent la construction du budget pour l'exercice à venir.

Le Comité syndical indique qu'un débat d'orientation budgétaire pour l'année 2024 a eu lieu ce 27 mars 2024 pour le budget primitif M57 (général).

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.
POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
Montbonnot-Saint-Martin, le 27 mars 2024

LE SECRETAIRE DE SEANCE

Dominique BONNET

SIZOV

LE PRESIDENT

Gilles FARRUGIA